

Un pas de plus pour le Porrentruy-Bonfol

Les efforts se poursuivent pour tenter d'assurer la pérennité de la ligne ajoulote des Chemins de fer du Jura. Après la signature, l'été dernier, d'une charte inscrivant la volonté des différents acteurs – les communes traversées, le canton et les CJ – de travailler ensemble en ce sens (voir *L'Ajoie* du 9 juillet 2016), un contrat d'axe a été ratifié hier à Alle. Cet outil doit maintenant leur permettre de passer à la phase de concrétisation des différentes mesures préconisées pour redynamiser la ligne Porrentruy-Bonfol.

On se souvient, pour répondre aux nouvelles lois fédérales et européennes (notamment en matière de sécurité et d'accès pour les personnes handicapées), les Chemins de fer du Jura doivent engager d'importants travaux sur ses différents tronçons; celui qui relie Porrentruy à Bonfol n'y échappe pas. Mais pour obtenir un financement de la part de l'Office fédéral des transports (12 millions de francs), il faut améliorer le taux de couverture actuel de la ligne ajoulote qui se monte à 30%.

Dans ce but, et suite à une importante enquête socio-économique menée en 2014-2015, les CJ, le canton et les quatre communes concernées (Porrentruy, Alle, Vendlincourt, Bonfol) avaient signé une charte les réunissant en un «Groupe de projet LPB» (pour Ligne Porrentruy-Bonfol) en juillet dernier. Depuis, la population a été entendue lors d'un atelier participatif en septembre dernier, suite à quoi un contrat



Le Groupe de projet LPB dispose depuis hier d'un nouvel outil pour redynamiser la ligne CJ Porrentruy-Bonfol: un contrat d'axe, qui précise les volontés des uns et des autres et définit certaines pistes, a été signé hier à Alle.

photo ech

d'axe a été élaboré. C'est ce document qui a été signé hier à Alle.

Densifier l'habitat

«L'étude socio-économique avait débouché sur un constat: il faut densifier l'habitat autour de la ligne s'il l'on veut augmenter le nombre d'usagers, explique Frédéric Bolliger, directeur des CJ. Ce contrat d'axe précise l'engagement pris par les parties lors de la signature de la charte et affine les mesures proposées, notamment en matière de mobilité, d'aménagement du territoire et d'urbanisme.»

Voilà donc les volontés exprimées; place à la concrétisation. La balle est désormais dans le camp des communes, du canton et des CJ qui vont étudier les mesures proposées et lancer les études de faisabilité. «Jusqu'à-là, il ne s'agit que de pistes à explorer. C'est maintenant que ça va démarrer, c'est la partie la plus longue et la plus difficile» avertit Frédéric Bolliger. Mais le groupe de projet LPB veille! «Bien sûr que le comité de pilotage reste, nous n'en sommes même encore qu'au début. Mais son rôle sera de dynamiser les choses, pas de contrôler. Il aura plutôt un rôle d'accélérateur» conclut le directeur des CJ. (ech)